

Pour les investisseurs Information

Concretum est fier de posséder un fond d'investissement privé et institutionnel, dont l'intérêt pour une stratégie, à long terme, de développement solide permet d'y travailler activement. L'entreprise se trouve être à 100% dans le domaine du privé et l'actionariat est petit.

Tous les actionnaires ont signé un contrat, où aussi bien leurs intérêts que leurs marges de manoeuvre concernant la société, sont protégés. L'on ne peut devenir actionnaire que si l'on se souscrit inconditionnellement à ce contrat et que l'on se trouve dans le grand livre des actionnaires. Une vente de ces actions à une tierce personne, est, de part le contrat, interdit. En définitive, le but est que les actionnaires de Concretum s'investissent activement dans le développement positif de l'entreprise et ainsi, soutenir les objectifs stratégiques de Concretum.

Si vous êtes intéressés par une participation dans la société Concretum, n'hésitez pas à prendre contact avec nous!

Werner Isele, Chairman
Dr. Martin F. Bäuml, CEO et co-fondateur

Contact

Concretum
Construction Science AG
Technoparkstrasse 1
CH-8005 Zürich

Tel: +41 44 445 13 46
Fax: +41 44 445 13 48

→ [Envoyer un e-mail](#)